
Conférence de presse de l'Interprofession du Gruyère AOP à La Joux (FR)

Production limitée pour maintenir les prix

(14.06.2016/AR) – Ce matin à La Joux (FR), la direction de l'Interprofession du Gruyère AOP (IPG) a tenu une conférence de presse avant l'assemblée des délégués présidée par Oswald Kessler. Le directeur Philippe Bardet a fait un tour d'horizon de l'année écoulée et informé sur le positionnement de l'IPG quant aux conditions de production. Alors que les marchés nationaux et internationaux rencontrent des difficultés, il a notamment été précisé que l'Interprofession a choisi de ne pas faire de compromis sur les prix mais de diminuer de 10% les quantités produites en 2016.

Les difficultés rencontrées sur les marchés suisse et internationaux en 2015, notamment l'abandon du taux plancher face à l'euro, la forte production et la chute des prix du lait ou encore l'embargo russe, ont provoqué un renchérissement de 20 à 30% sur les marchés d'exportation. Cette situation s'est traduite par une baisse des ventes et une pression massive sur les prix. Aussi, pour garantir à l'entier de la filière une rémunération correcte, l'Interprofession du Gruyère AOP a décidé de maintenir ses prix mais d'adapter, cette année, la production avec une limitation à 90% de la quantité globale pour le Gruyère AOP. Spécialité saisonnière, la production de Gruyère d'Alpage n'est pas touchée par ces mesures. Lors de la conférence de presse ce matin à La Joux (FR), Philippe Bardet a d'ailleurs rappelé avec satisfaction que, l'année dernière, toutes les fromageries ont respecté les conditions fixées par l'Interprofession.

Quelques chiffres clés

En 2015, la production totale de Gruyère AOP a été de 29'048.7 t (29'833.2 t. en 2014). Les ventes totales se sont élevées à 28'719 tonnes, dont 7'307 t. pour l'Union européenne (8'063 t. en 2014). Seules les exportations hors Union européenne ont connu un record avec 4'640 tonnes dont 3'119 t. pour les USA. Et Philippe Bardet de préciser que ce pays est aujourd'hui en tête devant l'Allemagne qui, malgré un léger fléchissement, totalise 3029 t. Avec 1'500 t vendues (2'200 t. en 2000), la France est quant à elle en net recul. Cette situation s'explique notamment par une concurrence accrue des produits indigènes.

Qualité et promotion

En Suisse, 14'593 t de Gruyère AOP ont trouvé preneur et le directeur a souligné les efforts promotionnels consentis qui ont permis au Gruyère AOP de maintenir sa place dans la grande distribution et les commerces. Il relève cependant la perte des parts de marché dans le secteur industriel, en particulier à cause de la concurrence avec d'autres fromages, suisses ou étrangers, dont les prix défient toute concurrence.

Quant à la qualité du Gruyère AOP traditionnel, biologique et d'Alpage, le directeur précise encore qu'elle n'a jamais été aussi bonne. Peut-être le meilleur argument qui permet à Philippe Bardet de conclure que l'objectif de l'Interprofession est, bien sûr, de retrouver le plus rapidement possible une production à 100%.

AGIR

www.gruyere.com